



Couloirs Universitaires Francophones Connectés (CUFC) Note conceptuelle

CONTEXTE

Dans la région d'Afrique de l'Ouest et centrale (AOC) vivent près de 12 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont 1,5 million de réfugiés et plus de 7 millions de personnes déplacées internes (PDI). Les déplacements forcés sont en augmentation constante, dans un contexte marqué par une hausse du nombre de conflits armés et la récurrence des urgences humanitaires, auxquels viennent s'ajouter les effets désastreux de la pandémie de Covid19 sur les moyens de subsistance ; une situation qui pose de nombreux défis, notamment pour les jeunes qui représentent 65% de la population de la région. Le manque d'éducation et d'opportunités d'emploi rend la situation des réfugiés et des personnes déplacées encore plus précaire, les exposant à des risques de protection très sérieux et amplifiant la dynamique de déplacements forcés à l'intérieur de la région et vers l'Europe.

Dans un tel contexte, l'accès des réfugiés à l'enseignement supérieur est un défi : le taux actuel d'inscription des réfugiés dans l'enseignement supérieur dans l'ensemble de la région AOC s'élève à seulement 1,2%, bien inférieur, surtout pour les jeunes femmes, au niveau d'accès des non-réfugiés dans la région qui est en moyenne de 10%.

Bien que la plupart des pays de la région offrent un cadre juridique favorable, les principaux obstacles à l'accès à l'enseignement supérieur auxquels sont confrontés les étudiants réfugiés sont le faible nombre d'établissements publics et de places disponibles (notamment dans les régions d'accueil des réfugiés); les frais de scolarité et les droits d'inscription élevés ; et les demandes de contribution à la viabilité financière de la famille qui prennent le pas sur l'enseignement supérieur.

Des solutions partielles à ces difficultés peuvent être apportées par l'enseignement connecté (totalement en ligne ou hybride), qui consiste à aider les étudiants réfugiés à accéder à des programmes universitaires en ligne, accrédités et diplômants. Toutefois cette stratégie se heurte elle-même à des difficultés : manque d'appareils appropriés, de réseaux électriques et de connexions fiables ; coût de l'inscription, même modeste ; compétences numériques ; besoin d'un certain encadrement local pour éviter le décrochage.

Le HCR est déjà largement engagé dans cette approche, grâce au [Consortium de l'apprentissage connecté en temps de crise \(Connected Learning in Crisis Consortium, CLCC\)](#), un consortium codirigé par le HCR et l'Université d'État de l'Arizona, qui coordonne les efforts en matière d'enseignement supérieur connecté pour les réfugiés. Toutefois, ce consortium avait jusqu'ici une présence limitée en Afrique de l'Ouest et centrale, notamment à cause de la non-disponibilité de cours en français dans le cadre du CLCC.

C'est ce manque que le projet de « **Couloirs Universitaires Francophones Connectés** » (*Connected University-Francophone Corridors, CUFC*), co-piloté par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et le HCR, souhaite aider à combler. Le projet CUFC entend contribuer aux engagements mondiaux pris pour l'enseignement supérieur connecté, dans le cadre du [Pacte mondial sur les réfugiés](#) qui veut favoriser « des méthodes innovantes telles que l'apprentissage en ligne [...] et surmonter les obstacles à l'inscription et à l'assiduité des réfugiés, y compris par des programmes d'apprentissage flexibles et certifiés ».

CADRE ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet CUFC est l'un des axes de mise en œuvre du [Protocole d'accord signé en février 2021 entre le HCR et l'AUF](#), visant à joindre leurs efforts pour étendre et améliorer l'accès à l'enseignement supérieur des personnes réfugiées ou déplacées, que ce soit dans leurs pays d'asile, dans des pays tiers, ou encore via la modalité d'apprentissage à distance.

Pour le HCR, ce projet s'intègre dans la stratégie globale Education¹, notamment dans le cadre des actions visant à améliorer l'inclusion des réfugiés dans l'enseignement supérieur, et qui s'opérationnalise par la feuille de route 15by30 (ayant pour objectif d'inscrire 15 % des jeunes réfugiés, hommes et femmes, dans l'enseignement supérieur d'ici à 2030)².

La feuille de route propose des stratégies permettant d'optimiser, de coordonner et d'élargir les possibilités d'accès, notamment grâce à des programmes d'enseignement supérieur connecté³.

Pour l'AUF, dont le réseau de plus de 1000 institutions membres s'étend à de nombreux pays accueillant des réfugiés en AOC, le projet CUFC s'inscrit au croisement de deux programmes pré-existants :

- Le programme des **FOAD** (*Formations ouvertes à distance*) porté par son Institut de la Francophonie pour l'Ingénierie de la Connaissance et la formation à distance ([IFIC](#)), qui dispose d'un catalogue de **formations diplômantes francophones en ligne**, sélectionnées parmi l'offre d'établissements membres de l'AUF. Ceux-ci bénéficient d'un soutien via des expertises techniques et pédagogiques, des appuis logistiques et des aides financières assurant la qualité et la pérennité des formations offertes. Des allocations d'études peuvent être attribuées aux étudiants qui en ont le plus besoin.
- Le programme **AIMES-International**, extension du programme AIMES (*Accueil et intégration de migrants dans l'enseignement Supérieur*), déjà mis en place depuis 2016 pour aider les universités, essentiellement en France mais aussi en Algérie, en Belgique, au Burundi et au Liban, à accueillir des étudiants réfugiés : ils participent à des programmes « passerelles » de formation linguistique et de développement des compétences, afin d'accéder à l'enseignement supérieur ou à une formation professionnelle. AIMES-International s'ouvre maintenant à une dimension plus internationale, en particulier vers les pays de l'AOC accueillant de nombreux réfugiés, et au concept de « couloir universitaire », avec mobilité ou via l'enseignement connecté.

CONTENU ET PARTENAIRES DU PROJET

S'appuyant sur l'expérience des FOAD offertes par l'IFIC-AUF depuis de nombreuses années et sur celle du HCR pour les pratiques d'enseignement connecté à destination d'étudiants réfugiés, acquise grâce au consortium CLCC, le projet CUFC mettra à disposition de ces étudiants un large éventail pluridisciplinaire de formations francophones diplômantes, du niveau fin de Licence (L3) et Master (M1-M2), dispensées par des établissements accrédités assurant un solide encadrement et suivi des apprenants. Ces établissements seront eux-mêmes associés au projet et informés sur la situation des étudiants.

Le projet s'appuiera par ailleurs sur un partenariat indispensable avec les Directions régionales de l'AUF concernées (Afrique de l'Ouest - DRAO- et Afrique Centrale et des Grands Lacs - DRACGL) et leurs Campus Numériques Francophones (CNF) et/ou leurs Centres d'Entreprenariat Francophones (CEF) des pays impliqués. De même, l'implication des Bureaux locaux du HCR dans ces pays sera primordiale, ces bureaux ayant le contact direct avec les réfugiés potentiellement intéressés par ces formations.

¹ Education des Réfugiés 2030 : une Stratégie pour l'Inclusion des Réfugiés : <https://www.unhcr.org/5dfcd3aa4.pdf>

² 15by30 Roadmap : <https://www.unhcr.org/605a0fb3b.pdf>

³ Stratégie du HCR pour l'éducation tertiaire : <https://www.unhcr.org/tertiary-education.html>

DEROULE DU PROJET

Le projet CUFC se déroulera chaque année en cinq phases :

- 1. Promotion :** catalogue, communications, information des Bureaux HCR, des implantations de l'AUF et des établissements (points d'attention, tarifs adaptés ?). Cette information sera nécessaire surtout en année 1, mais à renouveler périodiquement du fait de la rotation du personnel.

- 2. Lancement de l'appel FOAD par l'IFIC** (en mars pour les sessions commençant en septembre, en juillet pour les sessions commençant en janvier suivant):
 - diffusion auprès des bureaux HCR
 - recueil des candidatures d'étudiants réfugiés – accompagnement si besoin.

- 3. Phase de sélection** par les établissements offrant la formation, puis par les partenaires du projet pour soutien spécifique éventuel (allocation, équipement), en dialogue avec les établissements.

- 4. Information des Directions Régionales de l'AUF et des CNF-CEF** devant recevoir des étudiants réfugiés. Conditions d'accueil, aménagement éventuel.

- 5. Phase de formation** - suivi spécifique CNF/établissements/HCR local ?
Accompagnement à la recherche de stages – Examens – Bilan

EVALUATION

Le projet comporte une sixième phase, cruciale pour sa qualité et sa pérennité : l'évaluation pendant et au-delà de la formation. Elle s'appuiera sur des indicateurs et des rencontres, tant avec les étudiants que les encadrants. Parmi les indicateurs :

- Phase de recrutement :
 - Nombre de candidats potentiels, nombre de dossiers complets
(pays d'asile, pays d'origine, genre, date de naissance, formation souhaitée...)
 - Nombre de candidats admis dans la FOAD demandée.
 - Nombre d'allocations attribuées (couvrant les frais d'inscription).

- Phase de formation :
 - Nombre d'étudiants assidus
 - Nombre d'abandons
 - Nombre d'étudiants accueillis dans un CNF/CEF
 - Nombre d'étudiants ayant besoin d'un équipement informatique
 - Nombre de stages réalisés (si prévu dans la formation)
 - Nombre d'examens réussis / diplômes obtenus

- Phase post-formation (année +1 ou +2 selon cursus, et au-delà) :
 - Nombre d'insertions professionnelles
 - Nombre de poursuites d'étude
 - Nombre d'étudiants restant en contact (alumni)